



Aller-retours des enfants : on veut m'interdire d'être accompagné

Par **ihuqui**, le **31/01/2012** à **10:37**

Bonjour,

mon ex-femme veut m'interdire d'être accompagné par ma nouvelle compagne lorsque je vais chercher ou ramène mes enfants pour le weekend/vacances.

Non seulement elle ne veut pas que l'on se gare dans sa rue, mais elle va jusqu'à vouloir nous interdire de venir dans sa commune ! Elle voudrait que je sois seul !!

Je sais qu'elle ne peut me l'interdire, mais y a t'il un texte de loi qui stipule que même si ça lui déplaît je suis libre de circulation, même pour les aller-retours des enfants ?

Merci de votre aide

Par **Louxor_91**, le **31/01/2012** à **13:12**

A moins que suite à des actes de violences contre elle vous n'ayez été condamné à ne pas s'approcher d'elle... non ! je ne vois pas comment elle peut vous interdire d'elle même tout ça !? Je suppose que vous l'avez quittée pour votre nouvelle compagne ? Ceci explique sa réaction... Laissez la parler.

Par **ihuqui**, le **31/01/2012** à **14:13**

Aucun acte de violence bien sûr.

Et je ne l'ai même pas quittée pour cette personne.

Merci pour votre réponse